



REGLEMENT TECHNIQUE

Casson (*Loire Atlantique*)

28 mai 2022

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIRE À LA CORDE 2022

SUR HERBE / PIEDS NUS

Préambule

Le Championnat de France est exclusivement réservé aux équipes françaises.

Il donnera lieu à la délivrance des **titres nationaux**.

Les équipes gagnantes de chaque catégorie se verront proposer la possibilité de participer aux **Championnats du Monde** (Holten / Pays Bas / **du 14 au 18 septembre 2022**).

Des séances de tir pourront être organisées en marge du Championnat de France, notamment le dimanche 29 mai pour les éventuelles équipes étrangères présentes ou pour celles et ceux qui voudraient découvrir la discipline en mode "sport".

Ce règlement est issu des différentes normes existantes (règles nationales et internationales).

Il est considéré comme acquis par tous les participants.



Sommaire



- 1) Equipes et catégories
- 2) Aire de pratique
- 3) La corde
- 4) La tenue
- 5) Le déroulement
- 6) La table de marque (comptabilisation des points)
- 7) Les pénalités
- 8) Le fair play, la sportivité
- 9) Le corps arbitral
- 10) Le titre
- 11) L'image du tire à la corde





1- Equipes et catégories



1. Les équipes sont composées de 8 membres plus 1 remplaçant(e).

2. Six catégories

(la pesée est effectuée sans les chaussures / le poids retenu est celui des 8 concurrents les plus lourds)

- hommes plus de 720 kg *(non qualificative pour les mondiaux)*
- hommes moins de 720 kg
- hommes moins de 640 kg
- hommes moins de 560 kg
- mixte (4 hommes 4 femmes) moins de 580 kg
- femmes : possibilité de réduire le nombre de concurrentes à 6 le cas échéant



Pour qu'une catégorie soit maintenue, un minimum de 4 équipes est nécessaire

Des tires pour les jeunes de 12 à 16 ans pourront être proposés en démonstration.

Pesée : deux sessions de pesée sont possibles

1. vendredi 27 mai de 18h à 21h
2. samedi 28 mai de 7h à 9h

3. Age minimum requis : 16 ans

4. Licence FNSMR

Tous les tireurs doivent être titulaires de la licence FNSMR 2021/2022. La licence temporaire est également valable (délivrée sur place, comprise dans le tarif d'inscription pour les clubs non licenciés FNSMR).

Pour les non-licenciés FNSMR, le Certificat médical de non contraindication à la pratique du sport en compétition de moins d'un an sera exigé.

5. Tout remplacement doit être signalé à l'arbitre principal.

6. L'entraîneur (coach)

Chaque équipe peut être accompagnée par un entraîneur (coach) pendant les rencontres. Il peut encourager, donner des consignes pendant les tractions, donner le rythme... Le coach doit se trouver à l'extérieur du couloir réservé aux équipes pendant les rencontres. Aucun contact physique n'est autorisé entre le coach et un ou plusieurs membres de son équipe pendant la traction.



Remplacement

Le remplacement d'un tireur par un autre ne peut se faire qu'à l'issue du match, c'est à dire à l'issue des 2 voire des 3 manches qui opposent les deux mêmes équipes. Sauf en cas de blessure, la constitution des deux équipes qui s'affrontent doit donc rester inchangée lors de la totalité de la confrontation.

En revanche, le remplacement est libre et illimité entre les matches.



2- Aire de pratique



1. Extérieur sur herbe (Outdoor / sur herbe / pieds nus)
2. Couloir de tir de 2 mètres de large dont les limites latérales sont matérialisés par un marquage au sol (peinture, etc.)
3. Marquage au sol :
 - axe central (à la perpendiculaire du centre de la corde)
 - lignes latérales à 4 mètres de chaque côté du marquage central
4. Un tirage au sort préalable à chaque manche détermine de quel côté les équipes doivent se positionner



3- La Corde



1. 35 mètres de longueur / 40 millimètres de diamètre
2. Marquage de la corde
 - au centre (fanion / ruban adhésif)
 - à 4 mètres de chaque côté du centre (les tireurs doivent se placer derrière ce marquage)
3. Le marquage au sol reprend le marquage de la corde.



4- La tenue



1. Pieds nus
2. Maillot uniforme de même couleur pour tous les membres d'une même équipe
3. Short
4. Traction à mains nues (pas de gants / résine ou magnésie autorisée)



5- Le déroulement (avant la traction)



1. Avant chaque traction, la corde est positionnée au sol. Les marquages de la corde sont alignés avec les marquages au sol.
2. Chaque équipe est à gauche de la corde en regardant vers le centre de la corde.
3. Le premier membre de chaque équipe se trouve juste derrière la marque latérale sur la corde.
4. La corde est posée sur le pied droit
5. Le tireur en bout de corde peut :
 - laisser la corde ballante comme les autres tireurs (pas d'enroulement autour du corps ni des bras)
 - mettre la corde sur l'épaule (règlement TWIF) - Voir 5bis 8





5 bis- Le déroulement (pendant la traction)



6. Au signal de l'arbitre central (geste TWIF), les tireurs se saisissent de la corde, la tendent et se mettent en position SANS COMMENCER A TIRER. La corde doit être tendue, stabilisée et les marquages de la corde doivent correspondre aux marquages au sol.

7. Au signal de l'arbitre central (geste TWIF), les équipes commencent la traction. La corde doit rester tendue pendant toute la durée de la traction.

La corde ne doit pas être secouée (notamment par le tireur positionné à l'avant de l'équipe). Le non respect de cette règle est sanctionné (après rappel à l'ordre de l'arbitre) par la perte de la manche et si récidive, de la rencontre.

8. Les enroulements de la corde autour des poignets, bras, ventre, torse sont interdits. Le tireur, la tireuse, se trouvant en bout de corde peut la faire passer sous son bras droit puis sur son épaule gauche et sous son aisselle gauche (version TWIF). Les bras sont toujours au-dessus de la corde qui est obligatoirement tenue à 2 mains.



5 ter - Le déroulement (après la traction)



9. C'est l'arbitre central qui signifie la fin de la traction (sifflet).

10. La corde ne doit pas être lâchée brutalement pour éviter les risques de chute et d'accident.

11. Les équipes doivent se saluer après chaque rencontre dans le respect des consignes sanitaires. Elles doivent aussi saluer les arbitres (voir point 7).

12. Si la rencontre est en deux manches, à l'issue de chaque traction, les équipes changent de côté.

13. Les équipes ont 1 min de récupération entre chaque traction.

14. La victoire est signalée par l'arbitre central et annoncée par l'arbitre de table. Le résultat final tient compte des éventuelles irrégularités précisées au point 6.

15. En cas d'égalité de points entre deux équipes à l'issue de la phase de poules, c'est l'équipe la moins lourde qui est qualifiée.





6- Table de marque



Phase de poule

En fonction du nombre d'équipes inscrites dans chaque catégorie, les rencontres de phases de poules pourront se dérouler en deux manches ou en manche sèche.

Si les rencontres se passent en deux manches et si les deux manches sont remportées par la même équipe, celle-ci marque 3 points tandis que l'autre en marque 0. Si chaque équipe remporte une manche, elles marquent 1 point chacune.

Si les rencontres se passent en manche sèche, la victoire rapporte 1 point, la défaite 0.

A l'issue de la phase de poules, en cas d'égalité entre deux équipes, c'est la moins lourde qui est qualifiée.

Phase finales

Les rencontres de phases finales se déroulent en deux manches gagnantes (donc potentiellement 3 manches).

En cas de force majeure (intempérie, timing, etc.), les représentants fédéraux prévoient la possibilité de modifier l'organisation des rencontres comme par exemple passer de deux manches à une manche sèche.



7- Les pénalités



1. Les équipes sont tenues de rester dans le couloir marqué au sol.
2. A chaque sortie de ce couloir d'un membre d'une équipe ou de l'équipe entière, et signalé par un des arbitres assistants, un premier avertissement est donné, puis un second. A la 3ème sortie, la manche est déclarée perdue.



3. Le tire à la corde est un sport qui se pratique debout. A chaque toucher prolongé (environ 5 sec) du sol d'un membre d'une équipe ou de l'équipe entière, par toute autre partie que les pieds (exemple : mains, fesses...) et signalé par un des arbitres assistants, un premier avertissement est donné, puis un second. Au 3ème, la manche est déclarée perdue.



8- Fairplay et sportivité



1. A l'issue de chaque rencontre, l'équipe perdante vient saluer les membres de l'équipe gagnante dans le respect des consignes sanitaires. Celle-ci reste le long de la corde dans son côté.

L'équipe adverse longe la corde pour venir les féliciter.



2. Aucune contestation n'est acceptée sur l'aire de traction. Les éventuelles remarques sont entendues et reçues après les rencontres en retrait de la vue du public.

3. Tout comportement de violence ou d'irrespect des règles ou vis à vis des autres équipes ou du corps arbitral est sanctionné par une manche perdue, voir d'une rencontre perdue.



9- Le corps arbitral



Le corps arbitral est composé de 4 membres :

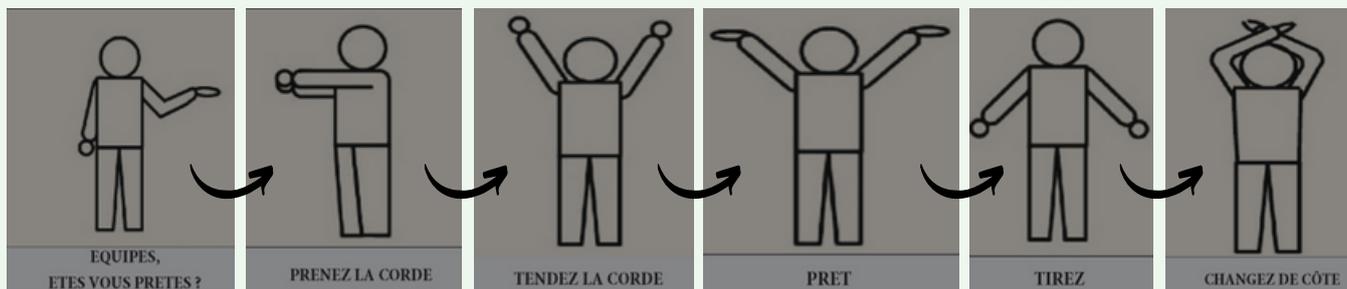
1. Un arbitre central qui gère le déroulement des rencontres. Il est muni d'un sifflet et est vêtu d'une tenue différente de celle des équipes.

2. Deux arbitres assistants, un pour chaque côté. Ces arbitres signalent les irrégularités (précisées dans le point 6 de ce règlement). Ils disposent également d'une tenue différente de celle des équipes.

3. Un arbitre à la table de compétition qui a en charge les tirages au sort et leur application. Il récapitule les résultats et les annonce au micro. Il fait la présentation des équipes, la présentation des règles du tir à la corde et les commentaires utiles à destination du public et des officiels.



Gestes et indications de l'arbitre lors du déroulement d'une manche





10- Le titre



Le Championnat de France de Tire à la Corde est une compétition officielle organisée par la FNSMR, fédération reconnue par la TWIF (Tug of War International Federation) sur le territoire français pour toute organisation officielle en matière de tire à la corde.

Les titres de Champions de France sont délivrés pour les six catégories précisées dans le point 1.

A l'issue du Championnat de France, les équipes gagnantes de chaque catégorie se verront proposer la possibilité de participer aux **Championnats du Monde Outdoor organisés à Holten aux Pays Bas du 14 au 18 septembre 2022.**



11- L'image du Tire à la Corde



En conformité avec l'éthique sportive, il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool sur l'aire de pratique.

Par ailleurs, les participants sont invités à veiller à ce que leur comportement individuel et collectif aille dans le sens de la valorisation de la discipline (tenue vestimentaire, langage, fair-play, etc.).



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIRE À LA CORDE 2022

SUR HERBE / PIEDS NUS

Casson (*Loire Atlantique*)

28 mai 2022

